

Résultats du 2^e trimestre

Devons-nous nous réjouir ?

Bureau Central, le 31 juillet 2017 - N° 17/17

Au lendemain de l'annonce surprise d'une **augmentation de capital de 750 millions d'euros réservée à ses partenaires Delta et China Eastern** à hauteur de 10 % chacun, Air France-KLM publie d'excellents résultats (hausse du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation, du résultat net, des recettes unitaires et réduction de la dette). Si notre groupe suscite la convoitise d'investisseurs, c'est qu'il possède dorénavant tous les atouts pour participer à la consolidation mondiale qui se dessine. Une part de l'augmentation de capital (environ 250 M€) financera une participation de 31 % au capital de **Virgin Atlantic**. Le solde (soit environ 500 M€) viendra réduire la dette. La part de l'Etat baissera à 14 % (contre 17,6 % actuellement) mais celui-ci conserve 23 % des droits de vote au Conseil d'Administration (Loi "Florange"). Le conseil AFKL accueillera Delta et China Eastern qui auront chacune un siège. La part des actionnaires salariés baissera à 5 % contre 6,4 % actuellement.

Concernant les résultats du groupe Air France sur le 2^{ème} trimestre 2017, le chiffre d'affaires Passage augmente de 4,8 % à 3,3 milliards d'euros. Mais alors que nos passagers affluent dans nos aéroports, le sous-effectif ne permet pas de passer la charge dans des conditions acceptables. Les perturbations aux filtres de police à Orly et à CDG dégradent notre performance opérationnelle et rendent les clients agressifs. **FO a maintenu son mouvement de grève du 29 juillet au 6 août sur la plateforme de Roissy** car la Direction est restée sourde à nos revendications déposées début juillet. Alors que les incivilités se propagent, les salariés sont résolus à se faire entendre.

Les pertes et la baisse de la recette unitaire du Point à Point nous alertent. Les concurrents séduisent nos clients haute contribution. La baisse de l'offre avait été un premier signal négatif mais les annulations à chaud, les affrètements et les retards répétés sont autant d'arguments pour convaincre nos clients de trouver d'autres solutions de transport. **Les irrégularités répétées de HOP ! sont inacceptables** pour les mêmes raisons. **Nous exigeons des actions rapides et des investissements conséquents.** Le "sabotage" de cette activité importante du groupe est irresponsable.

Les résultats du Cargo confirment le retournement de tendance observé depuis fin 2016. La contribution au Passage de l'activité soute est stable comparée à l'année dernière mais significativement supérieure au budget (94 M€ versus 85 M€). L'activité Tout Cargo est légèrement positive.

Les performances du Cargo auraient été supérieures si les prestations des sous-traitants avaient été à la hauteur (sous-effectifs et personnels insuffisamment formés). La dégradation de la QDS et les retards dans les investissements ont en effet empêché Air France Cargo de profiter pleinement de la reprise graduelle du marché du fret depuis plusieurs mois.

Si le carnet de commande est en nette hausse (+10 %), les résultats de la Maintenance sont en recul portés par une pression des clients sur les prix des contrats et par des difficultés notables avec General Electric. Le défi de la Direction est de négocier au mieux avec ce motoriste pour éviter des surcoûts importants en 2017 et au-delà.

Les représentants Force Ouvrière ont rappelé l'importance de mettre en cohérence les bons résultats avec le vécu des salariés sur le terrain.

Nous avons réitéré notre demande d'autoriser les mobilités de Paris vers la province ou les DOM et particulièrement vers les secteurs où l'entreprise reconnaît des sous-effectifs, mais pour le moment le veto est maintenu.

Nous avons insisté sur l'importance de la performance opérationnelle. Dégradée, elle se traduit par des clients mécontents, une baisse de notre recette et des dédommagements à payer. Ce sont aussi et surtout pour les personnels des conditions de travail détériorées, la colère des clients à gérer et une forte frustration de ne pouvoir offrir le service qui doit être au niveau des ambitions de notre compagnie.

Air France jouit d'atouts incommensurables, des salariés professionnels et investis, un réseau complet et équilibré, une marque forte, un pays attrayant, une alliance forte sur l'Atlantique Nord... Nous avons combattu le projet de réduction d'activité et les annonces sur les évolutions des partenariats stratégiques nous donnent raison. Avec KLM, nous devons optimiser notre complémentarité tout en respectant l'équilibre dans nos développements respectifs.

Nous avons signalé au DRH que la conjoncture favorable pourrait rapidement générer de la colère si les salariés n'en voient pas la traduction notamment dans l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur pouvoir d'achat. Nous avons refusé de signer l'accord sur les augmentations salariales 2017 jugées insuffisantes et architecturées sur la seule reconnaissance individuelle ; gageons que la Direction abordera la négociation de 2018 sous de meilleurs auspices.

Les délégués Force Ouvrière persistent à demander des accords plus contraignants pour l'entreprise qui prennent en compte notre périmètre d'activité sol car la création de Joon est un danger contre lequel nous n'avons à l'heure actuelle aucune garantie contractualisée.

La maxime du « c'est mieux que rien » vous exaspère ? Vous êtes exigeants ?
Contactez les délégués FO de votre secteur et adhérez à Force Ouvrière.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général